

DÉCISION N° 78220242 MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 22 JUIN 2022
Portant ouverture du concours d'entrée en **première année** de la Filière « Études Professionnelles Approfondies » de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala, au titre de l'année académique 2022/2023.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

- VU la Constitution ;
VU la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant Orientation de l'Enseignement Supérieur ;
VU le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines disposition du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
VU le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités d'Etat ;
VU le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;
VU le décret n° 93/030 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Douala ;
VU le décret n° 93/032 du 19 janvier 1993 fixant le régime financier applicable aux Universités ;
VU le décret n° 2012/433 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
VU le décret n° 2017/318 du 27 juin 2017 portant nomination d'un Vice-Chancellor et des Recteurs dans certaines Universités d'État ;
VU le décret n° 2019/374 du 11 juillet 2019 portant nomination du Recteur de l'Universités de Douala ;
VU le décret n° 2017/319 du 27 juin 2017 portant nomination de responsables dans les Universités d'État ;
VU le décret n° 2013/0891/PM du 12 juin 2013 portant nomination de responsables au Ministère de Enseignement Supérieur ;
VU la décision n°12220053/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC/SE du 16 mars 2022 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Établissements des Universités d'État du Cameroun et des Ecole sous tutelle académique du MINESUP, au titre de l'année académique 2022-2023 ;

D É C I D E :

Article 1^{er} : Un concours pour le recrutement de trois cents (300) élèves en première année de la Filière « Études Professionnelles Approfondies » de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala, est organisé au titre de l'année académique 2022/2023. La formation se déroule à temps plein (cours du jour). La répartition des places et les options concernées sont les suivantes :

Option	Nombre de places
Gestion de l'Entrepreneuriat (ENT)	40
Gestion de la Vente et Négociation Commerciale (VNC)	40
Gestion financière et comptable (FICO)	45
Gestion de la politique Sociale de l'Entreprise (POSE)	45
Gestion de la Qualité (QUAL)	45
Gestion, Analyse et Évaluation des Projets (AEP)	45
Gestion de la Communication (COM)	40
Nombre total de places	300

Article 2 : Le concours est ouvert aux candidats des deux sexes, titulaires au moins d'une Licence ou d'un diplôme jugé équivalent.

Article 3 : Les dossiers de candidature comprennent les pièces suivantes :

- 1) une fiche de candidature (disponible à l'ESSEC ou à la Direction des Accréditations Universitaires et de la Qualité du MINESUP à Yaoundé; également téléchargeable à l'adresse: www.essec-douala.cm/concours2022 ;
- 2) une demande manuscrite timbrée à 1000 Francs CFA ;
- 3) une photocopie de l'acte de naissance certifiée conforme datant de moins de trois (3) mois ;

